



Dossier de demande de subvention 2025

III-II. ATTESTATION

Conformément à la décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au règlement (CE) N°360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 qui étend l'exemption aux aides accordées sous forme de compensation de service public à une entité sur une période de trois exercices fiscaux dont le montant total n'excède pas 500000 euros (de minimis spécifique aux services d'intérêt économique général- SIEG-).

Je soussigné(e), (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association

Certifie sur l'honneur que l'association a perçu un montant total d'aides publiques sur les trois derniers exercices :

Inférieur ou égal à 500 000 €

Supérieur à 500 000 €

Fait le.....à.....

Signature